



RESPIR
formation
Ressources en Psychomotricité

ANCIENNEMENT SNUP FORMATION



Ivry Sur Seine, le 01 septembre 2024

Charte du formateur et de la formatrice de Respir-Formation

Définition d'un formateur en Psychomotricité

Un formateur en Psychomotricité est défini ici comme un praticien¹ dans le champ de l'éducation et/ou du soin, impliqué dans la prise en soin de l'autre (care-giver) et qui utilise ses connaissances, son savoir-faire et savoir-être corporels pour transmettre ces éléments à un autre care-giver.

Les caractéristiques attendues

Les formateurs et formatrices de Respir-Formation sont identifiées et reconnues pour leur expertise disciplinaire (sur les objets de leurs interventions) et pédagogiques (sur les modalités de transmission). A ce titre, ils disposent tous :

- D'une solide expérience d'une **pratique clinique** de terrain spécifiquement liée à l'objet de leur intervention,
- D'une **expertise scientifique** constituée de manière **expérientielle** (empirique) et **conceptuelle** (théorie et recherche) sur les objets de leur intervention,
- D'une implication dans une démarche d'**actualisation continue** de leurs connaissances, de réflexivité et de formation permettant la **ré-évaluation des pratiques cliniques**,
- D'une **ouverture aux besoins de formation** issus du terrain et du groupe professionnel et aux orientations prioritaires spécifiques définies par les instances professionnelles,
- D'un engagement dans une **réflexion pédagogique** sur les modalités d'apprentissage et d'appropriation spécifique des contenus proposés²,
- De **communications en congrès** professionnels et/ou **publications en revues** professionnelles ou scientifiques,
- D'une **maîtrise certifiée de la pratique corporelle** qu'ils utilisent et transmettent en formation.

L'approche pédagogique mise en oeuvre

Les formateurs et formatrices de Respir Formation ont pour mission de renforcer l'agentivité des stagiaires en contribuant à :

¹ "Praticien" est ici entendu au sens d'une expérience de terrain relative à l'objet de ses interventions (clinique, recherche, formation...).

² notamment grâce à la participation aux sessions de formation de formateurs assurées par Respir-Formation.

- Mettre les stagiaires en **position d'acteur et actrice de leur apprentissage**
- Accompagner, faciliter et favoriser la réflexion et le **développement continu des professionnels**, notamment dans la constitution individuelle de ressources valables pour leurs propres situations professionnelles,
- Garantir un **cadre sûr qui rend possible les remises en question**, bouleversements affectifs et transactions identitaires liées à l'activité d'apprentissage en formation d'adultes³,
- Respecter la **propriété intellectuelle des auteurs et autrices auxquelles ils et elles se réfèrent** (citation des sources bibliographiques, connaissances plus larges sur l'œuvre des auteurs mentionnés...),
- Éviter toute attitude dogmatique ou autoritariste.

Engagements vis-à-vis du participant

Les formateurs et formatrices garantissent une attention et une prise en compte de chaque stagiaire, notamment en assurant :

- La **transparence** sur les objectifs pédagogiques poursuivis, la structuration des séquences pédagogiques, sur les observations, analyses et questionnements quant à la progression des stagiaires,
- La qualité d'encadrement du groupe dans une **ambiance rigoureuse, bienveillante et constructive**,
- Un **rythme de formation stimulant mais respectueux** des temps d'apprentissage, d'échanges et de repos,
- L'**ajustement de la distance** face aux positions de retrait éventuelles,
- Les conditions matérielles, spatiales et temporelles de la formation,
- La **prise en compte de l'intégrité** des stagiaires du point de vue de leur état de santé (handicap, santé mentale, condition physique...), de leurs origines sociales, professionnelles, économiques et culturelles.

Garant des conditions matérielles

Les pratiques corporelles appliquées à la relation d'aide sont indissociables du cadre spatio-temporel dans lequel elles prennent place. A ce titre, le formateur en psychomotricité veillera à la bonne mise en place des aspects suivants :

- Espace

Espace suffisamment grand pour permettre la réalisation des pratiques corporelles (2m² par participant au minimum).

Hygiène de la salle: air, propreté, lumière, sonorité, odeur

Hygiène du matériel: disposer de matériel pédagogique propre et du nécessaire pour son nettoyage mis à disposition (désinfectant, ...).

- Temps

Adaptation des contenus transmis par rapport au temps de formation et d'échanges, d'interactions possibles

- Matériel pédagogique

Avoir à sa disposition du matériel pédagogique nécessaire à la pratique, aux manipulations, aux expérimentations et à l'installation effective du groupe lors de la formation.

³ Voir notamment : Bourgeois, E. (1996). Identité et apprentissage. *Education permanente*, 3(128), 27-35. ; Kaddouri, M. (2011). Motifs identitaires des formes d'engagement en formation. *Savoirs*, 25(1), 69-86. <https://doi.org/10.3917/savo.025.0069>.